

Mairie de GADANCOURT

12, place de l'Eglise
95450 GADANCOURT



Compte rendu du conseil Municipal du 22 mai 2008

Convocation le 16 mai 2008

L'an deux mil huit, le vingt-deux mai, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à 21 heures 30, à la Mairie de Gadancourt.

Etaient présents :M. Noury, Mesdames de Meaux et Raffalli, Messieurs Brénac, Chavanne, Dieuset, Rackelboom, Ricci

Mme Raffalli est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion du 27 avril 2008
- Bancs de la place
- Charte paysagère
- Point des diverses commissions
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de réunion du 27 avril 2008

Après lecture à l'assemblée du procès-verbal du conseil municipal du 27 avril 2008 par M. le Maire, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire revient sur l'absence de ramassage scolaire qui s'est produit le matin du 18 avril et signale que le Conseil Général répondra directement à Monsieur SULPICE.

Bancs de la place

Une nouvelle lettre de l'architecte des Bâtiments de France donne à la municipalité jusqu'au 31 décembre 2008 pour se mettre en conformité, c'est à dire enlever les bancs actuels et faire l'acquisition des bancs pied en pierre et dessus bois, la disposition sera également à repenser, pour pouvoir prétendre à la subvention du parc.

Charte paysagère

Madame de Meaux fait lecture de l'introduction de présentation du P.N.R. extraite de la première page du site internet du parc.

Monsieur le Maire interpelle les conseillers sur la charte paysagère signée par la municipalité précédente, notamment en ce qui concerne le développement de l'urbanisme et l'extension d'une zone potentiellement constructible.

Monsieur le Maire informe que le rapport comporte 150 pages, il le fera imprimer et le tiendra à la disposition du public à la Mairie et peut en un fournir un exemplaire sur une clé USB à

destination de chaque conseiller, auquel il conseille vivement de le lire afin que nous puissions en faire l'analyse et en débattre au prochain conseil.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Point des diverses commissions

Chaque membre du Conseil ayant participé à des commissions, syndicats ou intercommunalité fait part de son expérience.

Madame de Meaux intervenant au titre de membre du bureau de l'Intercommunalité souligne que cette dernière ne fonctionne que grâce aux impôts, à ce jour ce sont les seules recettes de l'Intercommunalité et celle-ci essaye par tous les moyens de trouver des recettes supplémentaires et s'interroge sur une réflexion de taxe professionnelle unique.

Dans le cadre de la petite enfance, toujours à propos de l'Intercommunalité, Madame de Meaux informe du désengagement de la C.A.F. dans tous les projets périscolaires.

Monsieur Dieuset soulève que contrairement à ce qui a été avancé aux membres du bureau et commission de l'Intercommunalité, le permis de construire pour la Crèche de la Villeneuve Saint-Martin est déposé et que le projet a juste été reporté d'un an afin d'attendre les nouvelles élections.

Monsieur Chavanne, intervenant au titre de la commission de finances signale ne pas bien saisir le mode de fonctionnement de l'Intercommunalité et constate un très gros poste de dépense avec la petite enfance et la construction de la Crèche à la Villeneuve Saint-Martin.

Monsieur Dieuset, président de la Commission Culture, Animation et Sport fait un premier bilan positif de sa commission avec les Œufs de Pâques, les jeux inter-village du 24 mai 2008, d'une randonnée prévue pour le 25 mai 2008 et de l'atelier peinture réalisé par Monsieur de Meaux.

Monsieur Rackelboom s'est rendu à la réunion organisée par le Syndicat des eaux et nous informe qu'il n'y aura pas d'augmentation du prix de l'eau en 2008, mais signale malheureusement que la Source Saint-Romain se tarit et que l'on devra se tourner vers les forages de Magny.

Madame Raffalli s'inquiète de la gestion de l'Intercommunalité et s'interroge sur la charge supplémentaire que va créer la construction de la nouvelle Crèche, alors que la C.A.F se désengage actuellement de tous les projets de l'Intercommunalité, dirigeant son action sur des communes plus à risques, Sarcelles....

Monsieur Noury a participé également aux travaux de l'Intercommunalité et s'inquiète de l'augmentation des taxes aujourd'hui pratiquées, mais qui risque de continuer à augmenter compte tenu du mode de gestion de l'Intercommunalité et rappelle les taux des taxes de l'Intercommunalité ainsi que de la T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Le taux passe de 5,58 en 2007 à 6,44 en 2008.

Dans le cadre de la réfection des routes, la route du Golf, très endommagée à la suite du surplus de circulation durant les travaux de la N14 l'Intercommunalité et le Conseil Général prévoient simplement de refaire les rives en grave-ciment. La Municipalité marque son désaccord mais malheureusement n'est plus décisionnaire, l'entretien de cette route étant à la charge de l'Intercommunalité.

Monsieur Noury a participé à une réunion de la D.D.E.A. (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture) et signale que l'administration de cette direction est maintenant transférée au Conseil Général. La D.D.E.A. a informé les maires présents du manque de logements sociaux dans le Val d'Oise, à savoir environ 2 000 logements par an.

Questions diverses

Reconduction de Madame de Meaux dans ses fonctions au sein de la Commission Liste électorale, demande faire par la sous-préfecture.

Monsieur Rackelboom assistera au tirage au sort des jurés d'assises qui aura lieu le 19 juin à la Mairie de Seraincourt.

Monsieur le Maire confirme de la démission de Monsieur Hubin du conseil municipal, par lettre du 30 avril 2008 et il est donc procédé à son remplacement au sein de commission et syndicats dont il avait la charge.

Commissions Communales

Commission	Président de commission	Conseillers municipaux	Electeurs nommés
Finances et impôts	M.NOURY	X.CHAVANNE J.A BRENAC	C.A de MEAUX
Travaux, urbanisme, voirie, entretien	M.NOURY	C. de MEAUX J.RACKELBOOM X. CHAVANNE	
Sécurité	X.CHAVANNE	B. RICCI J.RACKELBOOM	
Information, communication, bureautique	C. de MEAUX	V.RAFFALLI M.NOURY	
CCAS	V.RAFFALLI	B.RICCI, J.RACKELBOOM	<i>S GARNERET</i> <i>F. MONTSARAT</i> <i>Annie NOURY</i>
Appels d'offres	M.NOURY	X.CHAVANNE B.RICCI	
Culture, Animations et Sport	C.DIEUSET	J.RACKELBOOM C.de MEAUX	JD RAFFALLI <i>G. de MEAUX</i> <i>Laurent MOUSTIN</i> <i>Annie NOURY</i>
Correspondance défense	M.NOURY	J. RACKELBOOM	
Affaires scolaires	V.RAFFALLI	C.DIEUSET	<i>F. PERRENOT</i> <i>Lydie MOUSTIN</i>
Intercommunalité Titulaires Suppléants	M.NOURY X.CHAVANNE	C.de MEAUX V.RAFFALLI	
Révision listes électorales	M.NOURY	C.de MEAUX	C.GAY

Représentants de la commune auprès de syndicats

Nom du syndicat	Objet	Titulaire	Suppléant
SMGFAVO	Fourrière	J.RACKELBOOM	C. DIEUSET
Parc Naturel Régional		C.de MEAUX	M.NOURY
SIATCAV	Transports Vigny	B.RICCI	X.CHAVANNE
SITEV	Transports	B.RICCI	X.CHAVANNE
SMDEGTVO	Electricité - Gaz	M.NOURY	V. RAFFALLI
SOSV			
SIERC		M.NOURY	V. RAFFALLI
SICCMV	Collège	V.RAFFALLI	C.DIEUSET
SMIRTOM	Ordures ménagères	M.NOURY	J.RACKELBOOM
SIAA (2T - 2S)	Assainissement	M.NOURY	X. CHAVANNE
St ROMAIN	Eau	V.RAFFALLI	J.RACKELBOOM
SIBVAM (2T)	Bassins versants	C.de MEAUX	CA de MEAUX
SIMVVO	Musique	V. RAFFALLI	
SASIRV	Administration des syndicats	M.NOURY	

Le prochain Conseil Municipal est fixé au dimanche 15 juin à 10h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 45.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire